

URGENT BOURSE DE COLLÈGE

mercredi 19 septembre 2018, par [TICE](#)



La campagne de bourse des collèges 2018/2019 se tiendra du **10 Septembre au 18 Octobre 2018**.

Vous pouvez vérifier si vous avez droit à une bourse des collèges pour votre enfant avec ce simulateur en ligne.

SIMULATEUR DE BOURSE



SCOLARITÉ SERVICES

Cette année il faut faire **OBLIGATOIREMENT** la procédure en ligne.

Pour les familles ne disposant pas d'un accès internet à leur domicile, un espace ordinateur est à leur disposition au collège et accessible de 8h à 16h.

Le collège a transmis un courrier à votre enfant pour accéder au service.

Deux possibilités s'offrent à vous :

Faire sa demande de bourse avec FranceConnect

Faire sa demande de bourse avec son compte Éducation nationale (ATEN)

Un flyer du guide de première connexion au site « Scolarité services » sont disponibles ci-dessous :

